



le code de la route a l'envers

Par **papoute**, le **31/03/2010** à **22:30**

Bonjour,

Voila un problème pas facile a résoudre avec mon assurance GROUPAMA.

Voici mon problème, dans un carrefour de CanyBarville en normandie, les feux rouge été en clignotant, sur ma route sous se feu il y avais un panneau de priorité sur toute la longueur de la voie et sur les voies autres vois un panneau de céder le passage sauf sur un coté de la route ou le panneau été retirer de son emplacement.

une voiture mes rentré en plein dans ma voiture et a causé un accident, nous avons rempli un constat a l'amiable mais de toute bonne fois de celui qui a causé cet accident a cocher une case "16"= "venait de droite dans un carrefour", car lui de coté n'avais pas de panneau de céder le passage, mon assurance ma attribué la responsabilité totalement engagée.

Je voudrais savoir si les codes de la route se fond selon les assurances, que puis je faire pour que je puisse être reconnu comme victime et non celui qui n'a pas respecté le code de la route.

J'espère avoir pu m'expliquer correctement car c'est pas facile de poster une question comme celle si.

Merci de votre aide.

Bonne soirée

Bien amicalement

Papoute